

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 4 mai 2017

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 4 mai 2017 à 20 h 30 salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Tous les membres sont présents.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 mars 2017 à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Vote une subvention de 120 € à la prévention routière pour l'année 2017.
- Vote la décision modificative suivante sur le budget assainissement :
 - Diminution sur crédits ouverts : 61521 (400 €).
 - Augmentation sur crédits ouverts : 673 (400 €).
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'appel à projet départemental 2017 pour le projet de rénovation de l'école maternelle d'un montant de 60 000 € selon le plan de financement suivant et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant :
 - Coût travaux 298 790,07 € HT
 - Honoraires divers 61 207,07 € HT
 - Diagnostics divers 2 437,50 € HT
 - Missions techniques et sps 2 968,00 € HT
 - Appel d'offres 761,52 € HTSoit un coût total de 366 164,16 € HT

Le coût des travaux sera financé par :

- DETR 292 931,33 €
 - Conseil Départemental 60 000,00 €
 - Fonds propres commune 73 232,83 € HT
- Prendra en charge le coût des obsèques de Monsieur Champion Barry Owen (estimatif de 2 500 €), ressortissant britannique qui vivait sur le bateau « Fantasia » sur le canal vers Azon. Celui-ci a été retrouvé décédé sur son bateau. De nombreuses démarches ont été entreprises (consulat, port pour son bateau, notaire, vnf ...) et d'autres sont en cours. Aucun membre de sa famille ne peut assumer ces coûts.
 - Décide de mettre en vente la maison du médecin, Parc Bletteri (une estimation par les Domaines a déjà été faite). (12 pour et 1 abstention).
Le projet d'installation d'un médecin dans ce lieu est définitivement abandonné suite à la réponse du Conseil de l'ordre des médecins. Il est à noter que cette décision n'est pas du ressort de la commune. En effet, de nombreuses démarches ont été entreprises depuis plusieurs mois.
 - Décide d'accorder à l'épicerie, représentée par Madame Abigail Bonnefoy à la Christophe, le droit d'installer une terrasse sur le domaine public sur la place du Bas du mois de mai à fin septembre. Les conditions seront définies par la mairie. Un arrêté et une convention seront mis en place. Aucune redevance ne sera demandée pour l'occupation du domaine public.

Point sur les travaux et les bâtiments :

- Cure : les travaux progressent de semaine en semaine. Les délais devraient être respectés. L'organisation du déménagement se prépare. Celui-ci aura lieu la première semaine après la sortie des écoles.
- Salle des fêtes : 2 plaques de plafonds sont tombées. Demande de prise en charge par l'assurance de l'entreprise qui a réalisé les travaux lors de la rénovation de la salle des fêtes à venir. Devis demandé.
- Espace culturel : un expert doit passer le 9 mai suite au dégât des eaux. Le parquet sera enlevé et un carrelage imitation bois le remplacera (coût beaucoup moins élevé).
- Pont la Font qui Pleut : nouveau devis demandé pour la réfection du garde-corps du pont.
- Terrains de boules lyonnaises : les travaux sont terminés. Encadrement avec des poutres à venir.

- Terrains de basket et de tennis : les travaux de réfection ont pu être réalisés avant le tournoi du 1^{er} mai. L'ASI s'est occupé du traçage du terrain de basket. Les avis sont partagés sur le travail réalisé. La rénovation totale devra faire partie d'un projet global ultérieurement.
- Projecteurs Place de l'église : changement en cours.

Point des référents de commissions et des différentes réunions :

* Commission voirie : chiffrage en cours suite à la visite de la commune par la commission voirie. Travaux envisagés sur Azon, la Paillotte, caniveaux sur le parking de la salle des fêtes, chemin les Vocats/Charrancy, montée de la Rivolière, les Fleuriats. La programmation des travaux sera établie dès réception et analyse des devis.

* Commission espace culturel : la programmation de la prochaine saison culturelle est en cours d'élaboration. Les spectacles auront lieu le deuxième vendredi d'octobre à mai. Les contes givrés se dérouleront à la bibliothèque le 20 octobre 2017.

* Commission enfance : les conseils des écoles maternelle et élémentaire ont eu lieu. L'élaboration du programme des activités périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire est en cours.

* Communauté de Communes :

○ Commission environnement : visite du centre de tri de Digoin pour l'école élémentaire et spectacle pour l'école maternelle seront organisés la rentrée prochaine.

Le 30 juin 2018 aura lieu l'opération « nettoyage de la nature » des communes de la Communauté de Communes.

○ PLUI : plusieurs réunions ont eu lieu (le 13/03 à St Christophe, le 10 avril), une autre est prévu le 29 mai.

○ Rencontre et échange avec les élus de la Communauté de Communes de Marcigny concernant le développement économique le 2 mai.

* Réunions diverses : Sydesl, AG du Musée.

Le Maire fait part des informations suivantes :

- Point sur les dotations suite à la prévision du budget primitif : - 8 717 €.
- Point sur les bases des 4 taxes et la CVAE : + 6 441 €
- Point fait sur les consommations électriques de la commune. Cela représente 33 964 € pour l'année 2016.
- Le studio dans le bâtiment de « l'Annexe » sera libre à compter du 1^{er} juin 2017.
- Un totem du Conseil Départemental « entrée d'Iguerande » va être installé vers la route de Fleury la Montagne.
- Exposition espace culturel : Françoise Robin exposera ses tableaux et ceux de ses élèves du 8 au 31 juillet du mardi au dimanche de 14h30 à 18h. Le vernissage aura lieu le 8 juillet à 18h30. Recherche en cours pour une exposition au mois d'août.
- Projet d'installation de rack pour les vélos sur le parking de l'église.
- Pose de la première pierre de la future gendarmerie le 23 mai à 11h.
- Inauguration de l'exposition Colegram le samedi 13 mai à 17h au Centre d'Art Contemporain Franck Popper à Marcigny.
- Remerciements de Radio Cactus suite au versement de la subvention 2017.
- Remerciements de la famille Lagoutte suite au décès de Madame Jehanne Lagoutte – Charmetant.

Tour de table :

Sandrine Lièvre : signale que suite aux travaux réalisés par Vnf, il y a toujours de l'eau vers la Belle Marinière.

Pierre Tagournet : est en désaccord avec le plan fourni dans les zones de préparation de la future cantine scolaire qui ne respecte pas, selon lui, les normes d'hygiène en vigueur.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 30 juin 2017 à 20h30.

La séance est levée à 23h30.